



**Rapport  
d'activité  
Année 2017**



## SOMMAIRE

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE .....	3
2. GESTION BUDGETAIRE .....	3
3. ANIMATION TECHNIQUE .....	3
4. RAPPROCHEMENT PGB/SyCoTeB .....	3
5. REVISION DU SCoT .....	4
6. ENERGIE CLIMAT .....	5
7. PROJETS SUR LESQUELS LE SCoT EST CONSULTE OU ASSOCIE .....	7
8. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCoT .....	10

## ANNEXES

N°1 – BILAN DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2017 .....	11
--	----

## 1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU SyCoTeB

Le Bureau Syndical s'est réuni à 7 reprises en 2017 les 7 février, 10 avril, 12 mai, 27 juin, 18 septembre, 27 octobre, et 7 décembre. Il a pris 14 délibérations.

Le Comité Syndical s'est réuni à 4 reprises en 2017 les 23 mars, 13 avril, 19 juillet et 12 octobre. Au cours de l'année, 26 délibérations ont été prises (Tableau des délibérations en annexe).

## 2. GESTION BUDGÉTAIRE

### • Budget primitif 2017

Il a été voté pour un montant de 274 662,21 € en section de fonctionnement et de 179 064,00 € en section d'investissement.

**Les dépenses d'investissement** ont été structurées autour de 3 grands postes :

- Les dépenses d'étude Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont l'élaboration a démarré en 2015,
- La révision du SCoT qui a débuté début 2017,
- Des dépenses de mobilier et matériel informatique.

**Les dépenses de fonctionnement** ont été pour l'essentiel composées des dépenses engagées en moyens humains (2 agents à temps complet), fournitures nécessaires au bon fonctionnement du syndicat, et services extérieurs (dont le Système d'Information Géographique). Une subvention exceptionnelle a été versée à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise en vue de participer au financement de l'étude relative à son projet en matière de compensation écologique.

**Les recettes** étaient constituées :

En investissement

- Du solde d'exécution de la section d'investissement,
- Du FCTVA,
- De la subvention de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord relative au financement et à la réalisation des études de révision du SCoT du Bergeracois,
- Du solde de la subvention de l'ADEME pour le financement de l'étude Plan Climat Air Energie Territorial.

En fonctionnement

- des contributions des EPCI membres du syndicat mixte,
- du remboursement par le Pays du Grand Bergeracois des frais de personnel mis à disposition de l'association pour un tiers temps,
- du résultat de fonctionnement reporté.

Le compte administratif de l'exercice 2017 a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 54 548.45 € et un excédent d'investissement de 60 937.79 €.

## 3. ANIMATION TECHNIQUE DU SyCoTeB

Christophe ANDRES, Directeur du Syndicat.

Caroline IRAGNE, Secrétaire comptable du Syndicat.

Ces agents ont été mis à disposition de l'association Pays du Grand Bergeracois du 15 février au 31 décembre 2017 pour un tiers temps en vue d'un éventuel rapprochement des deux structures (voir ci-après).

## 4. RAPPROCHEMENT ENTRE LE PGB ET LE SyCoTeB

En 1995, le législateur a proposé la constitution de « Pays », territoires sur lesquels les acteurs locaux – élus, socio-professionnels, acteurs associatifs – définissent eux-mêmes un projet de développement global et prospectif. La loi du 25 juin 1999 dite loi Voynet a permis la généralisation des Pays de France.

La Réforme des Collectivités territoriales de décembre 2010 a abrogé le support législatif des Pays qui, tout en continuant d'exister, n'étaient plus reconnus par la loi comme tels, mais par la forme juridique porteuse de la démarche.

Depuis, la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 propose un nouveau cadre juridique sécurisé et stabilisé avec un nouvel outil, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), régissant un syndicat mixte fermé composé uniquement en l'espèce d'Établissements Publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Cette loi permet donc de remplacer les anciens « Pays » par des Pôles territoriaux et ainsi d'œuvrer pour la dynamisation de leurs territoires, au service des EPCI qui le composent. Ils peuvent constituer le cadre de contractualisation infrarégionale et infradépartementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.

Le Pays du Grand Bergeracois (PGB), association de type loi 1901 confrontée depuis plusieurs années à une fragilité juridique et financière, a dû faire face en 2016 au départ de trois salariés : une animatrice, le directeur et la comptable du Pays.

Afin de remédier à cette situation mais également d'étudier un rapprochement éventuel avec le SyCoTeB, le Président du Pays a sollicité une mise à disposition du personnel du SyCoTeB sur un tiers temps pour une durée d'un an, afin de remplacer le directeur du Pays et la comptable. À cette fin, une convention de mise à disposition a été passée entre les deux structures le 10 février 2017.

Au-delà de cette mutualisation, l'objectif était d'engager, pendant l'année 2017, une réflexion sur l'avenir du Pays, sur ses compétences, les contractualisations en cours, qui pouvait, à terme, déboucher sur une intégration partielle ou complète du PGB dans le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois.

Il a été finalement décidé par les présidents des 4 EPCI membres du Pays – à savoir la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et les communautés de communes des Bastides Dordogne-Périgord, Portes Sud Périgord et Montaigne Montravel et Gurson – de solliciter la CAB pour l'intégration des salariés et des missions du PGB dans le cadre d'une convention de cogestion qui sera signée par les EPCI.

## **5. REVISION DU SCoT**

Le Président de la Communauté de communes des « Bastides Dordogne-Périgord » a fait part au SyCoTeB par lettre en date du 12 octobre 2015, de son souhait d'intégrer le périmètre du SCoT du Bergeracois et d'adhérer au syndicat. Cette demande a été approuvée par les délégués syndicaux lors du comité du 16 décembre 2015.

Par suite, un arrêté préfectoral portant extension de périmètre du SCoT du Bergeracois et modification des statuts du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois a été pris le 14 juin 2016 et la mise en révision du SCoT a été décidée en comité syndical le 29 juin 2016.

Le marché relatif à l'accompagnement du Syndicat dans la révision du SCoT a été attribué au groupement des bureaux d'études CITADIA, EVEN CONSEIL et ECOTONE le 29 novembre 2016.

En 2017, les instances de travail dédiées à la révision du SCoT ont été mises en place, en concertation avec les EPCI membres : le comité de pilotage, le comité technique et quatre commissions thématiques :

- Economie, agriculture, tourisme
- Habitat, équipement, déplacements
- Cadre de vie, paysages, climat-énergie
- Trames verte et bleue, Qualité et ressource en eau.

Un comité technique rassemblant les services urbanisme des trois EPCI membres du SyCoTeB, la ville de Bergerac et la DDT, s'est réuni le 12 janvier 2017 pour le lancement de l'étude.

Afin que le SCoT approuvé fin 2014 puisse s'appliquer à la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord, le diagnostic territorial a d'abord été complété puis une hiérarchisation des enjeux, des orientations et des projets devant être portés à l'échelle du territoire du SCoT a été proposée.

Les commissions, réunies les 27 et 29 mars 2017, ont défini les enjeux par thématique ce qui a permis de faire ressortir les atouts et potentialités du territoire mais aussi les contraintes et handicaps.

Une première réunion du comité de pilotage relative à la présentation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement s'est tenue le 21 avril 2017.

Sur ces bases, le travail d'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a démarré. Il a donné lieu à deux réunions du comité de pilotage les 21 septembre et 9 octobre 2017.

Le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement et les enjeux ont été présentés aux délégués du comité syndical le 19 juillet 2017, aux personnes publiques associées le 5 septembre 2017, aux personnes publiques consultées le 13 novembre 2017 et aux habitants du territoire lors d'une réunion publique qui s'est tenue à Beaumont du Périgord devant 130 personnes le 30 novembre 2017.

De plus, des réunions d'échange avec les délégués communautaires de chaque EPCI membre du SyCoTeB ont été organisées en octobre et novembre 2017.

Un comité de pilotage s'est réuni le 22 décembre afin d'examiner un projet de PADD établi en tenant compte de la concertation rappelée ci-dessus.

## **6. ENERGIE CLIMAT**

### **• Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte**

En 2015, le territoire du SCoT du Bergeracois via la candidature du SyCoTeB, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets pour mobiliser 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Après une première convention signée à l'automne 2015, qui a permis à des collectivités du territoire du SCoT de se partager une première aide financière de 500 000 €, deux avenants ont été signés les 28 mars et 25 avril 2017 pour permettre le financement de nouvelles actions sur le territoire du SCoT Bergeracois : remplacement de véhicules de service et de transport urbain par des véhicules propres (CAB), rénovation de l'éclairage public des équipements sportifs de la Ville de Bergerac, mise en place d'un éclairage public solaire à Fonroque, remplacement de véhicules communaux par des véhicules propres (Prignonrieux).

### **• Programme Certificats Economies d'Energie dans les TEPCV**

En tant que territoire lauréat TEPCV et signataire avec l'Etat de deux avenants à la convention TEPCV les 28 mars et 25 avril 2017, le SyCoTeB est porteur d'un programme d'économies d'énergie.

Des actions initialement éligibles pour un financement TEPCV ont pu ainsi bénéficier du nouveau dispositif « Certificat d'Economie d'Energie ».

Les dépenses éligibles sont celles réalisées d'ici le 31 décembre 2018 pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales : la rénovation de l'éclairage public extérieur (hors équipements sportifs), l'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics ou pour les logements résidentiels individuels, et le raccordement d'un bâtiment public ou d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur.

Une proposition de prestation de service conjointe de CERTINERGY et du SDE 24 a été présentée aux membres du bureau le 12 mai 2017 et signée par le Président le 14 juin 2017. Elle consiste en l'accompagnement du SyCoTeB ainsi que l'ensemble des collectivités du territoire pour l'utilisation optimale de ce programme qui représente potentiellement la réalisation de 1,3 million d'€ de travaux pouvant générer une prime CEE de 1 million d'€. Un des enjeux du travail de CERTINERGY est d'identifier les potentiels, de produire les volumes de CEE dans les meilleurs délais et de déposer les demandes de CEE auprès du Pôle National, tandis que le SDE 24 a pour mission de s'assurer de l'éligibilité des travaux avant leur démarrage (accompagnement physique des maîtres d'ouvrage en lien avec les entreprises/artisans ayant réalisé les travaux, le montage et l'instruction des dossiers de demande de CEE).

Une réunion de lancement de la démarche s'est tenue le 28 juin 2017 entre le territoire lauréat, les maîtres d'ouvrages et le SDE 24 afin de présenter le dispositif ainsi que les opérations éligibles. Toutes les communes du territoire du SCoT ont été invitées.

Au total, 55 dossiers ont été déposés en 2017 par 22 communes du territoire du SCoT du Bergeracois :

- 54 dossiers concernent des opérations de réhabilitation/rénovation de bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes, logements communaux...) : travaux d'isolation, de remplacement de chaudières/radiateurs, de changement des menuiseries, etc.
- 1 dossier concerne l'éclairage public.

Le volume prévisionnel de CEE générés par ces opérations est de 171 196,23 MWhc.

Le montant total de primes prévisionnelles pour les bénéficiaires (maîtres d'ouvrages) est de 427 990,59 €.

- **Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

L'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial adossé au SCoT du Bergeracois a démarré fin 2015.

Elle s'est poursuivie en 2017 avec la réalisation d'un programme d'actions en concertation avec les élus, les services des collectivités membres, de l'Etat, du département et de la région, les représentants de la société civile (associations, entreprises...) et les habitants du territoire.

Ainsi, des ateliers thématiques rassemblant des acteurs du territoire ont été organisés :

- **"Economie verte et matériaux bio-sourcés"** le 22 mars 2017

Les questions abordées dans cet atelier ont été de savoir si des entreprises de la filière et des acteurs de la recherche étaient présents sur le territoire ou à proximité, si une dynamique régionale ou départementale existait, puis les atouts et spécificités du territoire mais aussi les freins et les besoins du territoire ont été étudiés.

- **"Mobilité partagée"** le 22 mars 2017

Certaines pistes de travail particulièrement intéressantes pour le Bergeracois ont été approfondies dans cet atelier :

- décliner le schéma multi-relais dans les communautés de communes et d'agglomération du territoire,
- créer une plateforme de co-voiturage locale,
- développer l'autopartage en milieu rural.

- **"Opérations collectives citoyennes pour l'habitat"** le 3 avril 2017

Le but était d'échanger avec les acteurs susceptibles d'impulser ou de relayer des actions collectives d'achats citoyens pour des travaux de rénovation de logements, l'acquisition d'équipements performants et d'énergie renouvelable.

Un comité technique le 28 juin 2017 puis un comité de pilotage le 31 août 2017 ont été réunis pour échanger et valider le projet de programme d'actions.

Afin d'associer le plus grand nombre dans l'élaboration du programme d'actions du Plan climat et d'échanger sur les enjeux climatiques à l'échelle du territoire du SCoT, une réunion publique s'est tenue le 5 décembre 2017 à la salle des Fêtes de Creysse. Elle a rassemblé une quarantaine de participants.

Le programme d'actions a également été débattu avec les délégués communautaires dans chaque EPCI membre du SyCoTeB en novembre et décembre 2017.

- **Balade urbaine de sensibilisation aux impacts locaux du changement climatique**

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial porté par le SyCoTeB et de l'appel à projets "Adaptation Au Changement Climatique", une balade urbaine a été proposée aux maires du pôle urbain et des pôles de proximité, aux élus et techniciens des EPCI du territoire en charge des questions d'énergie et de climat le vendredi 16 juin 2017.

Cette matinée à Bergerac avait pour but de permettre aux participants de visualiser concrètement les enjeux et les actions d'adaptation au changement climatique en Bergeracois.

En partenariat avec le CAUE Dordogne, la découverte de caractéristiques urbaines et d'éléments bâtis a permis de s'interroger sur les choix d'aménagements les plus judicieux pour limiter les risques liés aux évolutions climatiques à venir (vagues de chaleur, inondations et sécheresse) : compacité des bâtiments (densité des formes urbaines), usage de la climatisation (confort d'été dans les bâtiments), préservation de la ressource en eau potable (économies d'eau), gestion des eaux pluviales (imperméabilisation des sols), place du végétal et de l'eau dans la ville (îlots de fraîcheur), choix des matériaux...

Ces choix d'aménagements ont été étudiés selon un parcours jalonné d'étapes, de la place du Foirail jusqu'au Lycée des Métiers, en passant par le jardin Perdoux, et ponctué par différents témoignages : technicien de la ville, usager ou concepteur de bâtiment, ...

- **Appel à projets "Territoires à Energie Positive"**

La Région et l'ADEME ont lancé en 2017 un appel à projets visant à accompagner 12 Territoires à Energie POSitive à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Les territoires à énergie positive ont pour objectif de diminuer au maximum leurs consommations énergétiques et de les couvrir par la production d'énergies renouvelables locales.

Les territoires lauréats pouvaient bénéficier d'une aide financière de l'ADEME et/ou de la Région pour l'animation (chargé de mission TEPOS), les dépenses d'installation des ressources dédiées à la mission TEPOS, l'organisation d'événements de mobilisation et d'opérations de communication, et les études d'aides à la décision.

Un dossier de candidature présentant la stratégie TEPOS du territoire qui s'appuyait largement sur le projet du Plan Climat, un premier plan d'actions et un budget prévisionnel, a été déposé par le SyCoTeB le 10 mai 2017 (précandidature) puis le 3 juillet (dossier intermédiaire) et enfin le 7 septembre (dossier final).

Malgré la qualité du dossier soulignée par l'ADEME et la Région, la candidature du SyCoTeB n'a pas été retenue. En revanche, l'ADEME a proposé un accompagnement financier à la création d'un poste de chargé de mission énergie-climat afin de permettre au syndicat de mettre en œuvre le volet Energie-climat du SCoT et le Plan climat en cours d'élaboration.

## 7. PROJETS SUR LESQUELS LE SCOT EST CONSULTÉ OU ASSOCIÉ

- **Association du SyCoTeB dans les procédures relatives aux documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT et au-delà**
  - ✓ Révision carte communale d'Issigeac : réunion de travail le 23 janvier 2017 à Issigeac
  - ✓ Elaboration du PLUi de la communauté d'agglomération Bergeracoise : nombreuses réunions de travail
  - ✓ Elaboration du PLUi de la communauté de communes Portes Sud Périgord : conférence des maires le 13 mars 2017 à Eymet
  - ✓ Elaboration du PLUi de la communauté de communes Vallée de l'Homme : réunion de présentation du diagnostic le 19 janvier 2017 aux Eyzies
  - ✓ Réunion du comité technique PPA dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Pays de l'Isle à Coulounieix-Chamiers le 14 juin 2017 et réunion de partage d'expérience avec des élus du Pays de l'Isle le 22 septembre à Gardonne
- **InterSCoT**
  - ✓ Contribution du SCoT du Bergeracois au SRADDET Nouvelle Aquitaine :  
Dans le cadre de la collaboration interscot, les SCoT de la région Nouvelle Aquitaine se réunissent régulièrement pour suivre l'élaboration du SRADDET et apporter leur contribution lors de réunions techniques ou dans le cadre de la conférence régionale des SCoT. C'est notamment le SyCoTeB qui a organisé la conférence du 4 avril 2017 au Lycée de la Brie à Monbazillac.  
La Région a invité le SyCoTeB à une réunion de concertation sur la stratégie foncière régionale le 7 juillet à Bordeaux.
  - ✓ Participation au club technique et au club "Mise en œuvre" de la Fédération nationale des SCoT
  - ✓ Participation aux Rencontres Nationales des SCoT (juillet, Angoulême) et à différents séminaires ("SCoT des ruralités" le 27/09/17) ou formations
- **Association du SyCoTeB sur divers projets et groupes de travail relatifs à la thématique Energie-climat**

Intégration au Réseau des Plans-climat d'Aquitaine, participation aux ateliers énergie du SDE 24 le 23 janvier à Sarlat, réunion d'échange "Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte" le 16 février à Périgueux, réunion de partage d'expérience sur les politiques d'adaptation au changement climatique à l'ADEME de Bordeaux le 5 juillet, Rencontres territoriales PCAET à la DREAL de Limoges le 21 décembre.
- **Avis du SyCoTeB sur les documents d'urbanisme**

En 2017 après renouvellement de l'assemblée, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour émettre des avis à l'occasion de l'élaboration, de la modification ou de la révision des documents d'urbanisme et des avis sur les demandes de dérogation à l'article L122.2 du code de l'urbanisme.

Le SyCoTeB a été sollicité au cours de l'année 2017 pour émettre un avis sur les dossiers suivants :

DEMANDEUR	OBJET	DEMANDE REÇUE LE	DATE AVIS	NATURE DE L'AVIS
<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise</b>	Révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) et création de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) - commune de BERGERAC	15 mars 2017	12 mai 2017	Avis favorable au regard de la compatibilité du projet d'AVAP de la commune de Bergerac avec les objectifs prescriptifs du SCoT
<b>Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord</b>	Demande de dérogation à l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme : révision de la carte communale de la commune de Beaumontois-en-Périgord (ancienne commune de Sainte-Sabine-Born)	14 mars 2017	12 mai 2017	Avis favorable à la demande de dérogation au regard du projet de révision de la carte communale de la commune de Beaumontois-en-Périgord (ancienne commune de Sainte-Sabine-Born)
<b>Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord</b>	Demande de dérogation à l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme : révision de la carte communale de la commune de Cause-de-Clérans	14 mars 2017	12 mai 2017	Avis défavorable à la demande de dérogation au regard du projet général de révision de la carte communale. La compatibilité avec le SCoT en cours de révision sera appréciée dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord. Dans l'attente du futur P.A.D.D. du PLUi, il serait préférable de choisir l'hypothèse de développement visant à maintenir la population (hypothèse basse) sans compromettre le maintien des équipements communaux existants.
<b>Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord</b>	Demande de dérogation à l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme : révision de la carte communale de la commune de Saint Cassien	12 mai 2017	27 juin 2017	Avis favorable à la demande de dérogation au regard du projet général de révision de la carte communale de la commune de Saint Cassien
<b>Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord</b>	Demande de dérogation à l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme : révision de la carte communale de la commune de	2 juin 2017	27 juin 2017	Avis favorable à la demande de dérogation au regard du projet général de révision de la carte communale de la commune de Capdrot
<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise</b>	Modification des Plans Locaux d'Urbanisme existants des communes de Pomport et Sigoulès	31 mai 2017	27 juin 2017	Avis favorable au regard de la compatibilité avec les objectifs prescriptifs du SCoT
<b>Communauté de communes de Montaigne Montravel et Gurson</b>	Avis sur le PLUi ayant effet de SCoT de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson après arrêt du projet	23 juin 2017	18 septembre 2017	Le SyCoTeB prend note du souhait de la communauté de communes d'inscrire son projet dans une démarche de cohérence avec les stratégies territoriales des territoires voisins. L'analyse du projet appelle de la part du SyCoTeB les observations suivantes :



				<ul style="list-style-type: none"> <li>En matière de déplacement, le SyCoTeB partage la volonté de renforcer la ligne SNCF Bordeaux-Bergerac. Les connexions (multimodes) à la métropole régionale doivent être améliorées pour offrir un regain d'attractivité à nos territoires. Le SyCoTeB souligne l'importance de la réalisation de la vélo route voie verte des rives de la Dordogne.</li> <li>Les orientations en matière d'habitat ne sont pas susceptibles de créer de discontinuité de part et d'autre des limites de nos territoires. Le SyCoTeB s'interroge sur le niveau d'objectif de production du logement social (le besoin en logements locatifs sociaux est estimé à 1 à 2 par an pour le territoire). Une offre plus largement et justement répartie sur l'ensemble des territoires participerait au rééquilibrage social souhaitable pour tous. Une offre faible en logement social induit nécessairement un report sur les territoires voisins de ce type de besoin.</li> </ul> <p>En matière économique, le SyCoTeB prend acte des orientations proposées dans le cadre du PADD.</p>
<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)</b>	Avis sur la révision de la carte communale de Saussignac	6 juin 2016 + dossier complémentaire de juillet 2017	18 septembre 2017	<p>Avis favorable au regard de la compatibilité avec le SCoT.</p> <p>L'exigence au regard de la compatibilité devra être réappréciée dans le cadre du passage en PLUi à l'échelle de la CAB compte tenu d'une ouverture à l'urbanisation nécessitant une concertation entre les communes du secteur rural des coteaux ouest afin de définir la répartition de la croissance résidentielle.</p>
<b>Communauté de communes Portes Sud Périgord</b>	Avis sur la révision du PLU de la commune d'Eymet	28 juin 2017	18 septembre 2017	<p>Le projet de révision du PLU de la commune d'Eymet s'inscrit globalement dans la logique du SCoT du Bergeracois. Le SyCoTeB attire néanmoins l'attention sur la nécessité d'ajuster le dimensionnement des espaces économiques et urbains selon les prescriptions du SCoT.</p>
<b>Communauté de communes Portes Sud Périgord</b>	Avis sur la modification du PLU de Serres et Montguyard	19 juillet 2017	18 septembre 2017	<p>Avis favorable au regard de la compatibilité avec les objectifs prescriptifs du SCoT.</p>

<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise</b>	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'une serre à couverture photovoltaïque et de locaux techniques - commune de Bergerac	11 octobre 2017	27 octobre 2017	Avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT, sous réserve que la réalisation du projet ne porte pas atteinte à la qualité des paysages.
<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise</b>	Avis sur la demande de permis de construire d'un parc aqualudique sur la commune de Bergerac	10 octobre 2017	27 octobre 2017	Avis favorable au regard de la compatibilité avec le SCoT.
<b>Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord</b>	Avis sur la révision de la carte communale de Beaumontois-en-Périgord (ancienne commune de Sainte-Sabine-Born)	11 octobre 2017	27 octobre 2017	Avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT.
<b>Communauté d'Agglomération Bergeracoise</b>	Avis sur la demande de certificat d'urbanisme "Création d'un camping" - commune de Bergerac	9 novembre 2017	7 décembre 2017	Avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT, sous réserve que la réalisation du projet ne porte pas atteinte à la qualité des paysages, au milieu naturel, ainsi qu'à la biodiversité remarquable de la rivière Dordogne et de ses berges (réserve mondiale de biosphère UNESCO). La consommation de terres agricoles devra toutefois être ajustée de manière précise à la surface réellement nécessaire au projet. La compatibilité avec le SCoT ne sera garantie que par l'optimisation de la consommation du foncier agricole tel que précisé précédemment.

## 8. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCoT ET DU PLAN CLIMAT

### ➤ Communication d'articles via les bulletins des collectivités adhérentes

Des articles sur le SCoT ont été intégrés à certains bulletins communaux et communautaires ou sur leurs sites internet.

### ➤ Publication d'articles par la presse locale

- L'Echo Dordogne – 17/06/2017 – "Anticiper sur la ville les effets du changement climatique"
- Journal Sud Ouest – 02/12/2017 – "Priorité à la production d'énergies renouvelables"

## ANNEXE 1 : TABLE DES DELIBERATIONS 2017 DU COMITE SYNDICAL

DATE	N°	Objet
23/03/2017	2017-01	Election du Président du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois
23/03/2017	2017-02	Modification des statuts du syndicat
23/03/2017	2017-03	Détermination du nombre de vice-présidents
23/03/2017	2017-04	Election du 1er Vice-Président du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois
23/03/2017	2017-05	Election du 2ème Vice-Président du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois
23/03/2017	2017-06	Election des membres du bureau
23/03/2017	2017-07	Régime indemnitaire des élus - Indemnité de fonction
23/03/2017	2017-08	Délégations de pouvoirs du comité syndical au Président
23/03/2017	2017-09	Avis sur les documents d'urbanisme : délégations du comité syndical au Président et au bureau syndical
23/03/2017	2017-10	Comité de pilotage de la révision du SCoT
13/04/2017	2017-11	Convention relative au financement et à la réalisation des études de révision du SCoT du Bergeracois
13/04/2017	2017-12	Vote du compte administratif
13/04/2017	2017-13	Approbation du compte de gestion
13/04/2017	2017-14	Affectation des résultats
13/04/2017	2017-15	Adoption du budget primitif 2017
13/04/2017	2017-16	Renouvellement des modalités de prise en charge des frais de missions temporaires du personnel du SyCoTeB
13/04/2017	2017-17	Lieux de réunions syndicales
19/07/2017	2017-18	Création d'emploi - Tableau des effectifs
19/07/2017	2017-19	Modalités de réalisation des heures supplémentaires
19/07/2017	2017-20	Renouvellement de ligne de trésorerie
12/10/2017	2017-21	Election du 3ème Vice-Président
12/10/2017	2017-22	Election du 4ème Vice-Président
12/10/2017	2017-23	Rapport d'activités 2016
12/10/2017	2017-24	Budget principal - décision modificative n°1
12/10/2017	2017-25	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
12/10/2017	2017-26	Appel à projets Territoire à Energie Positive « TEPOS » lancé par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine